

# Transition Insertion 2020 Rapport annuel 2016

## Bruxelles



## Table des matières

Préface .....	3
Historique et objectifs.....	3
ECOLES PARTICIPANT AU PROJET EN 2016 .....	3
ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SELON LES FORMES.....	4
Enseignement de forme 2, en deux phases .....	4
Enseignement de forme 3, en trois phases .....	4
CHIFFRES DE L'ANNÉE 2016 .....	5
Vue globale des jeunes suivis en 2016 dans les différents établissements scolaires.....	5
Répartition des élèves selon le genre .....	6
Répartition des élèves par types de sorties :.....	6
RESULTATS DES SUIVIS ET ORIENTATION DES JEUNES, ANNEE 2016 .....	8
Résultats détaillés selon les indicateurs du CCGPE.....	9
ACTIONS REALISEES .....	9
Construction du projet professionnel de ces jeunes .....	9
Information sur les réseaux, les structures à mobiliser .....	10
Favoriser leur insertion sociale et professionnelle .....	11
Préparation à la transition de l'école au monde du travail.....	12
Concertation avec les divers acteurs de formation de ces jeunes et l'articulation entre la formation scolaire et le placement en entreprise .....	12
Collaboration avec les autres référents-coordonateurs et les partenaires du projet .....	13
Difficultés/facilités rencontrées.....	13
Difficultés.....	14
Facilités.....	14
LES COMITES.....	15
Comité d'accompagnement .....	15
Comité de suivi local .....	15
Comité pédagogique.....	16
Intervenants.....	16
AUTRES REUNIONS .....	16
Annexe 1 : Indicateurs.....	17

## Préface

Comme chaque année, le rapport annuel permet de faire le point sur l'état d'avancement du projet. Les chiffres expriment de manière synthétique et précise les réalités du terrain.

Basé sur les rapports d'activités de l'ensemble des référent·e·s du projet Transition Insertion 2020 et renforcé par l'expérience et les observations des coordinateur·trice·s, le rapport annuel se veut être une photographie globale des actions et résultats du projet.

Plus concrètement, dans une première partie, ce sont les données chiffrées, détaillées par école, par type et forme d'enseignement suivi et par genre qui sont proposées.

Une seconde partie propose une vue générale des actions réalisées tout au long de l'année 2016 en ce compris les facteurs facilitants et limitants du projet.

## Historique et objectifs

Depuis septembre 2015, la FEBRAP prend part, avec d'autres intervenants, dont la Fédération Wallonie-Bruxelles et le service PHARE, à un projet financé par le Fonds Social Européen (FSE).

Ce projet vise à favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes handicapés le plus rapidement possible après la fin de leurs études secondaires dans l'enseignement spécialisé. Chaque école faisant partie du projet nomme un référent-coordonateur (enseignant, éducateur, ou autre membre de l'équipe pédagogique) qui est chargé d'encadrer les jeunes pendant leur dernière année d'études secondaires et les 12 mois qui suivent leur sortie de l'école.

La FEBRAP coordonne l'action des Référents-Coordinateurs dans les écoles en organisant régulièrement des formations avec les principaux intervenants du secteur, en participant à des réunions de suivi du projet à Bruxelles et en Wallonie, et en supervisant la création de supports indispensables au déroulement du projet.

## ÉCOLES PARTICIPANT AU PROJET EN 2016

Le projet en quelques chiffres :

### Les écoles :

Année scolaire 2015-2016 : le projet est lancé dans cinq écoles secondaires spécialisées :

- St Jean et Nicolas (Schaerbeek)
- Ste Bernadette (Auderghem)

- Ecole Schaller (Auderghem)
- Ados Pilifs (NOH)
- ICPP (Uccle)

Année scolaire 2016-2017 : une sixième école a rejoint le projet en septembre 2016.

- L'Institut A. Herlin (Berchem Sainte-Agathe)

Le projet compte donc actuellement 9 référents-coordonateurs car certains sont à temps partiels.

177 élèves sont suivis au 31/12/2016. Certains sont dans leur première année de suivi, d'autres ont quitté l'école en juin 2016 mais continuent d'être accompagnés jusqu'en juin 2017, comme le prévoit le projet.

## **ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SELON LES FORMES**

### **Enseignement de forme 2, en deux phases**

L'enseignement de forme 2 vise à rendre possible l'intégration du jeune dans un milieu de vie et de travail adapté.

La phase 1 donne la priorité aux objectifs de socialisation et de communication liés notamment à l'émergence d'aptitudes professionnelles et à l'expression du projet professionnel.

Cette première phase, comprenant plus de cours généraux, sert à construire et développer la socialisation, l'autonomie et la communication à travers différentes activités tant en cours généraux qu'en cours pratiques dans différents domaines. Elle permet de dégager des pistes quant à l'orientation de l'élève après l'école.

Le passage de phase s'opère lorsque le conseil de classe en collaboration avec la famille a pressenti le ou les milieux de vie qui conviendraient à l'élève après l'école.

La phase 2 sert à poursuivre les apprentissages en socialisation, autonomie et communication avec l'objectif de construire les savoirs qui seront nécessaires à son insertion future dans le ou les milieux de vie futurs pressentis (ETA, centre de jour, volontariat, etc.).

La seconde phase poursuit les objectifs de socialisation et de communication de la première phase en mettant l'accent sur les activités éducatives et d'apprentissage visant la préparation à la vie sociale et à la vie professionnelle, plus de pratique donc.

Stages :

Pendant cette phase, des stages peuvent être organisés dans le ou les milieux de vie pressentis.

### **Enseignement de forme 3, en trois phases**

L'enseignement de forme 3 est une formation générale, sociale et professionnelle visant à rendre possible l'intégration du jeune dans un milieu de vie et de travail ordinaire.

La phase 1 : constituée d'une année maximum d'observation et d'une seconde année où l'élève poursuit son travail de découverte dans une approche polyvalente d'un secteur professionnel.

La phase 2 : vise une formation polyvalente dans un groupe professionnel.

La phase 3 : débouche sur une qualification professionnelle dans un métier du groupe professionnel suivi par l'élève durant la deuxième phase.

La durée d'une phase est le temps nécessaire à l'élève pour acquérir les compétences exigées dans les différentes disciplines.

La décision du passage de phase est prise par le conseil de classe.

Stages :

Le stage est une activité éducative durant laquelle l'élève est immergé en entreprise. Il fait partie de la formation.

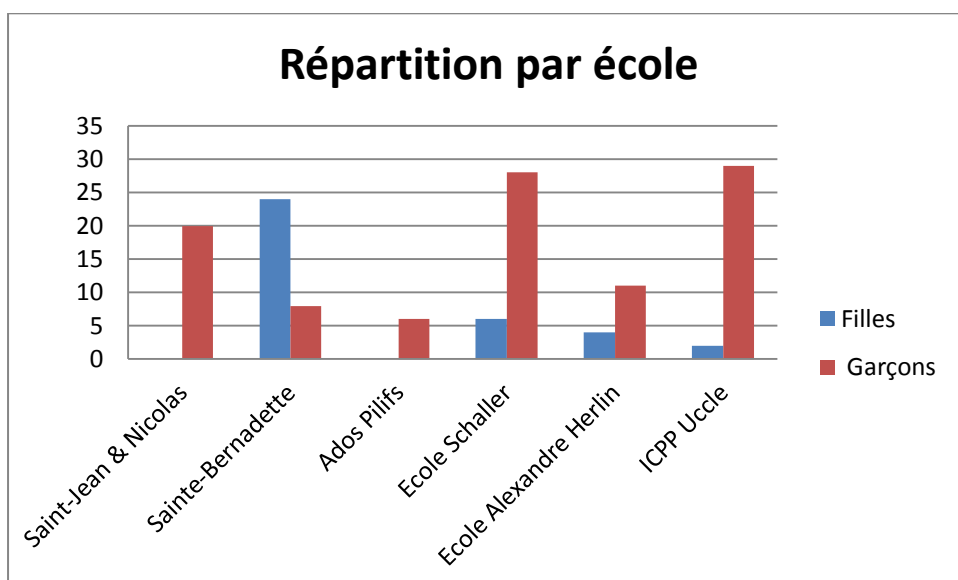
La durée en 2ème phase : de 15 à 30 jours ouvrables

La durée en 3ème phase : de 40 à 75 jours ouvrables

## CHIFFRES DE L'ANNÉE 2016

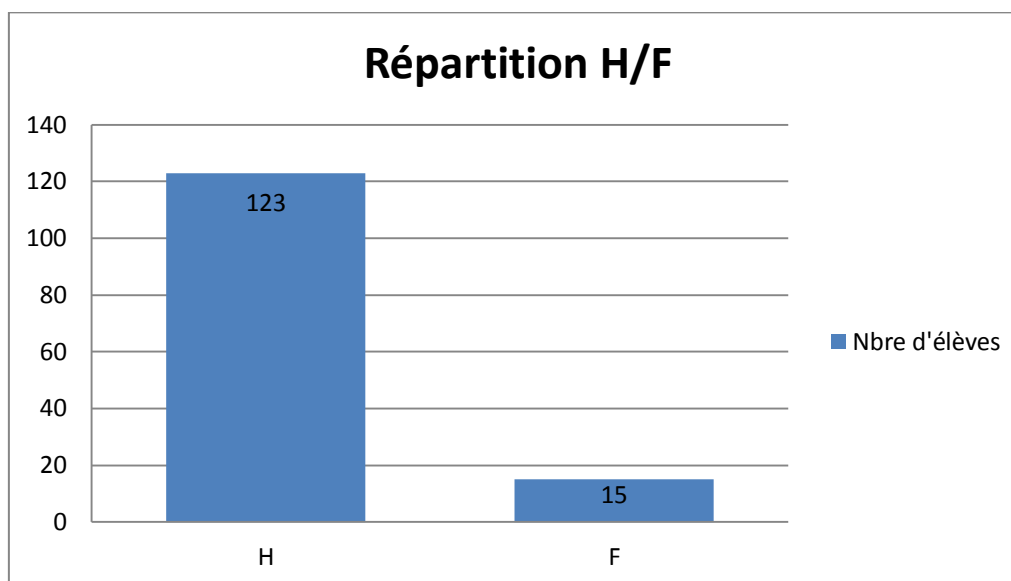
### Vue globale des jeunes suivis en 2016 dans les différents établissements scolaires

Il est important de souligner que ces chiffres regroupent les élèves domiciliés à Bruxelles



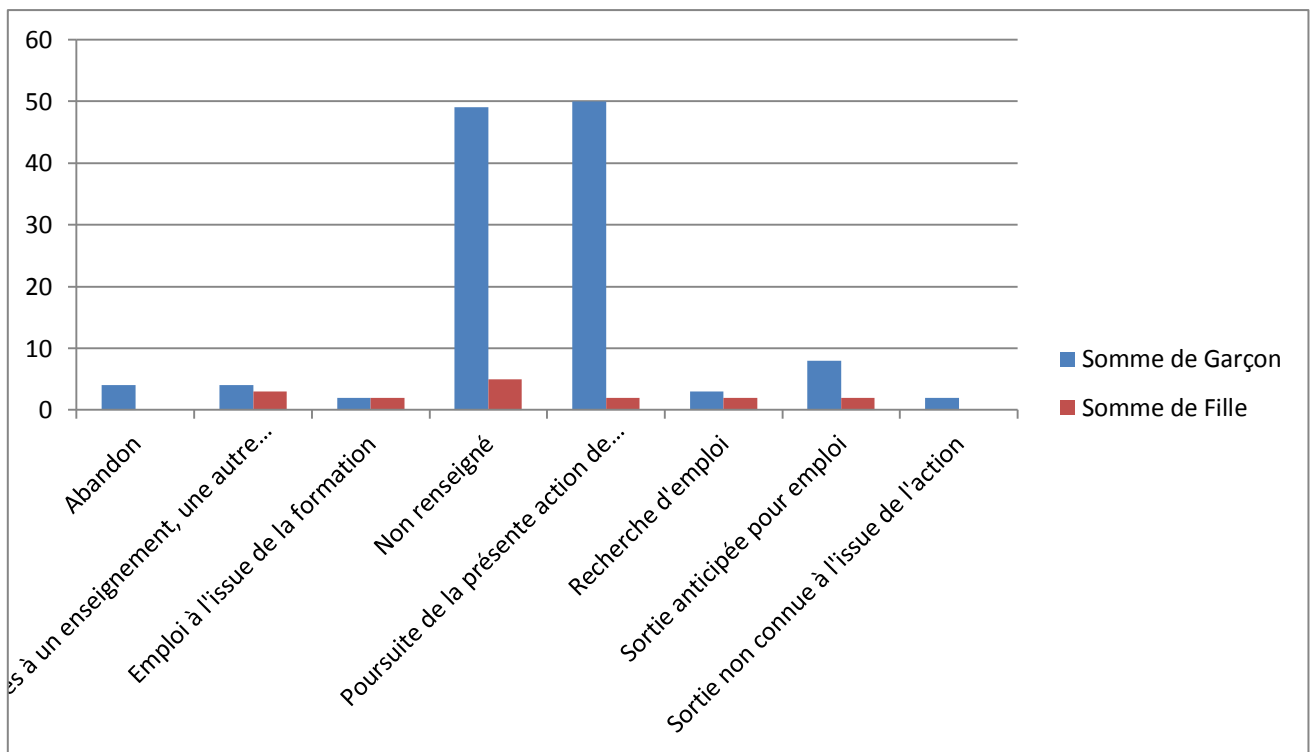
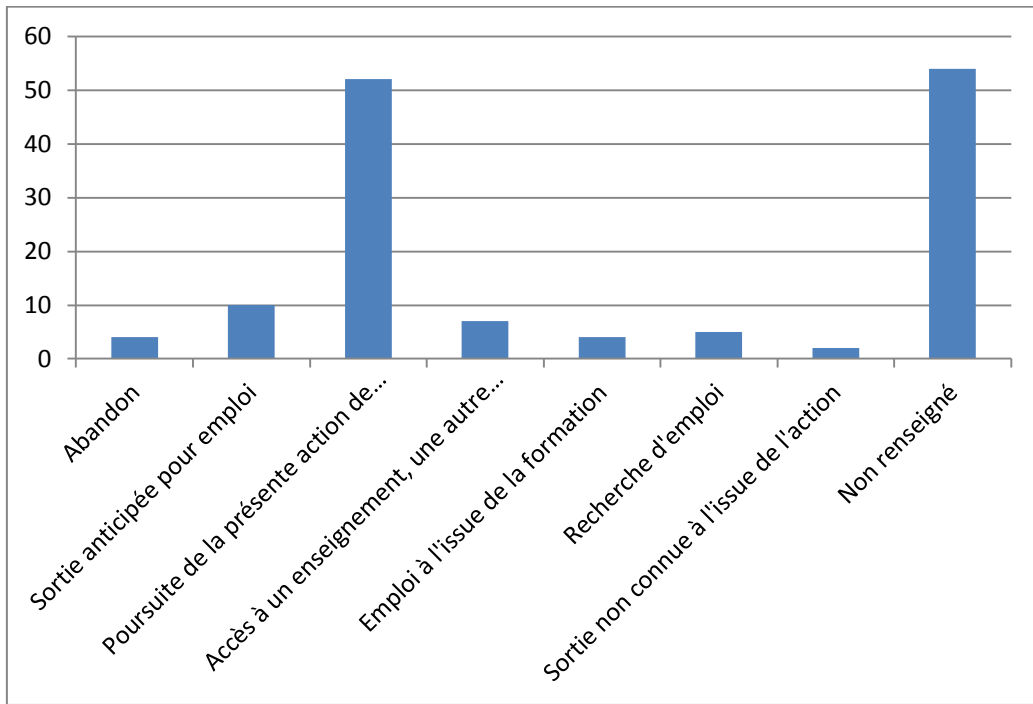
## Répartition des élèves selon le genre

Ecoles	Elèves	Filles	Garçons
Saint-Jean & Nicolas	20		20
Sainte-Bernadette	32	24	8
Ados Pilifs	6		6
Ecole Schaller	34	6	28
Ecole Alexandre Herlin	15	4	11
ICPP Uccle	31	2	29
<b>TOTAL</b>	<b>138</b>	<b>36</b>	<b>102</b>



## Répartition des élèves par types de sorties :

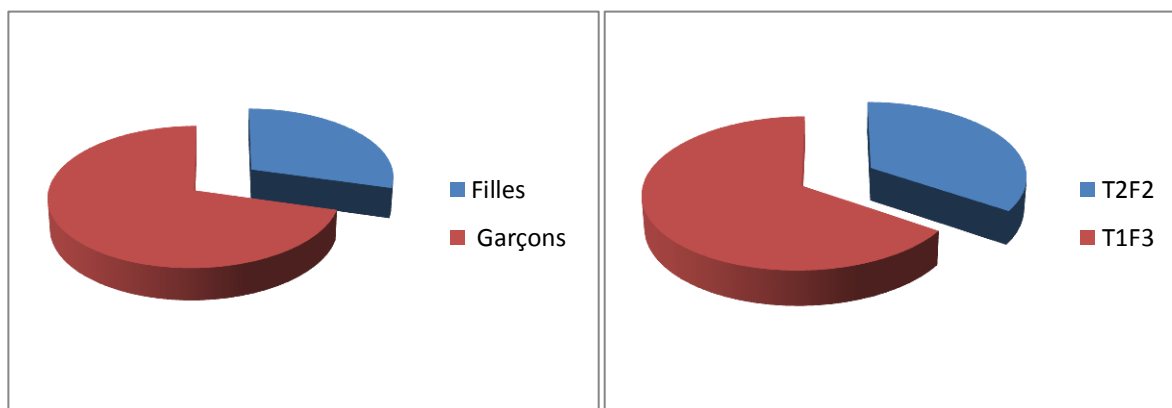
Type de sortie	Nbre d'élèves	Fille	Garçon
Abandon	4	0	4
Sortie anticipée pour emploi	10	2	8
Poursuite de la présente action de formation/accompagnement	52	2	50
Accès à un enseignement, une autre formation, un stage ou un accompagnement	7	3	4
Emploi à l'issue de la formation	4	2	2
Recherche d'emploi	5	2	3
Sortie non connue à l'issue de l'action	2	0	2
Non renseigné	54	5	49
<b>Total</b>	<b>138</b>	<b>16</b>	<b>122</b>



## RESULTATS DES SUIVIS ET ORIENTATION DES JEUNES, ANNEE 2016

Ces chiffres ont été récoltés par la première coordinatrice du projet, ils regroupent les élèves des années 2015 à 2017.

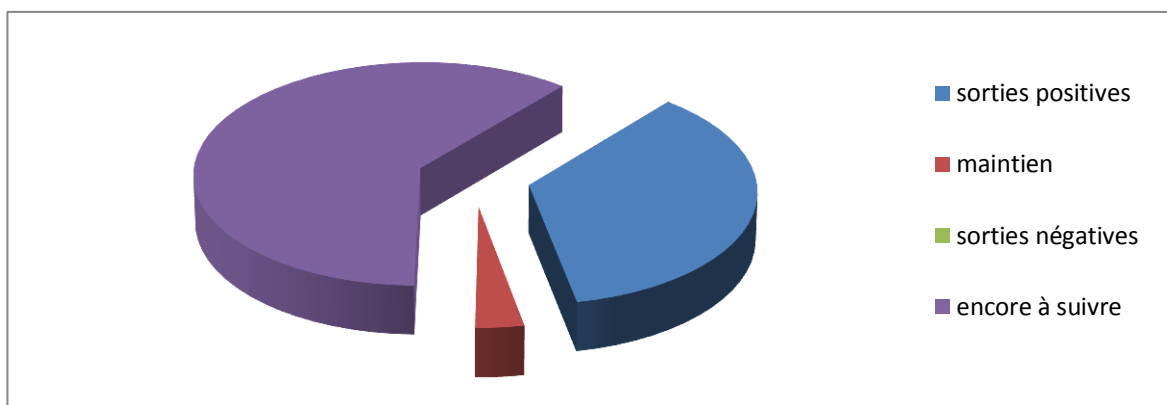
Ecoles	Elèves	Filles	Garçons	T2F2	T1F3
Saint-Jean & Nicolas	24		24	4	20
Sainte-Bernadette	38	27	11		38
Ados Pilifs	6		6	6	
Ecole Schaller	41	10	31	20	21
Ecole Alexandre Herlin	18	6	12	4	14
ICPP Uccle	50	9	41	27	23
<b>TOTAL</b>	<b>177</b>	<b>52</b>	<b>125</b>	<b>61</b>	<b>116</b>



Chiffres pour les élèves de 2015-2016

Ecoles	sorties positives	maintien	sorties négatives	encore à suivre
Saint-Jean & Nicolas				12
Sainte-Bernadette	2	2		16
Ados Pilifs	3			3
Ecole Schaller	10	1		3
Ecole Alexandre Herlin	2			2
ICPP Uccle	16			20
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>	<b>3</b>		<b>56</b>





## Résultats détaillés selon les indicateurs du CCGPE

Voir tableau en annexe 1

## ACTIONS REALISEES

- Dossiers jeunes
- Brochure
- Cours d'ETA
- Définition des indicateurs de résultats
- Rédaction du guide des bonnes pratiques
- 2<sup>ème</sup> tour des ETA en novembre 2016 avec les référents-coordonateurs intéressés : 3 ETA visitées, création immédiate de synergies!
- Participation au forum SOS Jeunes à Ixelles le 30 novembre 2016 : « Transition des jeunes : après l'école spécialisée »

## Construction du projet professionnel de ces jeunes

- Entretiens individuels pour chaque élève.
- Accompagnement dans les démarches administratives
- Accompagnement lors des entretiens pour les stages
- Réflexion avec les jeunes sur leur projet professionnel
- Aide à la recherche de stages
- Présentation de l'après-école

- Concertation avec les différents intervenants auprès des jeunes pour valider leur projet professionnel

Prise en charge individuelle pour chaque élève, comprenant le travail sur le projet professionnel, l'analyse de rapports de stages, l'utilisation d'internet pour la recherche de lieux de stage, la création d'un graphique explicatif sur les différentes options de parcours après l'obtention de leur qualification pour le type 1 et les différentes options de parcours dans la société après la fin de leur parcours scolaire pour le type 2. Création du projet « module ETA » pour le type 2.

Entretiens individuels avec les élèves, disponibilité et accompagnement dans leur réflexion sur leur avenir. Concertation avec les professeurs tant de cours généraux que de cours pratiques ainsi qu'avec l'équipe paramédicale sur la faisabilité du projet de l'élève. Validation et concrétisation auprès des parents/responsables d'institution.

Constitution des dossiers et choix des jeunes à suivre : suivi de jeunes dès leurs 18 ans : c'est un projet qui ne peut pas se mettre en place rien que la dernière année de scolarité.

Présence constante des deux référents-coordonateurs pour un travail en commun dans la définition du projet professionnel avec le jeune et ensuite, chacun intervenant avec le jeune selon ses spécificités propres.

Accompagnement dans la définition du projet professionnel, et réajustement si nécessaire (entretiens avec le jeune, évaluation des stages, entretien avec les familles et/ou responsables) ainsi qu'un accompagnement dans les démarches administratives pour finaliser le projet professionnel.

Accompagnement du stagiaire lors du premier entretien avec son maître de stage afin de le soutenir face aux exigences du milieu professionnel, d'établir un climat de confiance entre le jeune, l'entreprise et l'école.

## Information sur les réseaux, les structures à mobiliser

- Création d'une brochure
- Visite de salons et mise en commun des prospectus récoltés
- Organisation d'animations par des organismes extérieurs
- Construction d'un référentiel de sortie personnalisé pour chaque élève
- Visite d'organismes en rapport avec l'insertion socio-professionnelle
- Aide à l'inscription dans les organismes liés à l'insertion socio-professionnelle

Création avec les autres référents coordinateurs d'une brochure à destination des élèves afin de leur expliquer le projet.

Après la visite du salon des possibles, distribution aux jeunes des prospectus (Actiris, CAP en ETA, JEEP, TRANSITION, etc...). Réalisations d'activités avec ces structures à mobiliser : visite de l'antenne Actiris de Schaerbeek, visite d'un appartement supervisé.

De manière individuelle, en entretien et selon la situation de l'élève.

Organisation d'animations auprès du service JEEP.

Construction d'un dossier post-école reprenant les différentes démarches à réaliser et adresses utiles à remettre en fin d'année scolaire (en cours).

Pour les élèves type 1 forme 3 :

Mise en place d'un référentiel de sortie avec les démarches à effectuer, les adresses utiles (consultation sociale d'Actiris, services d'accompagnement, service Phare ...), leur CV et lettre de motivation, les aides à l'emploi. L'élève sort de l'école avec un référentiel personnalisé.

Animations sur la recherche d'emploi : comment et où rechercher de l'emploi – simulation de recherche d'emploi sur le site d'Actiris, du Forem, des agences d'interim.

Admission au service Phare afin qu'ils puissent bénéficier des aides à l'emploi en milieu de travail ordinaire.

Visite à la Consultation sociale d'Actiris

Inscription à Actiris, au Forem, au VDAB par internet, à l'école, la dernière semaine du mois de juin.

Pour les élèves type 2 forme 2 :

Les élèves de cette section quittent l'école dès qu'ils sont engagés en Entreprise de travail adapté (secteur ouvrier jardinier ou ouvrier de production) ou un bénévolat

Admission au service Phare, obtention de la carte d'embauche en ETA et/ou de l'autorisation de bénéficier d'un contrat d'adaptation professionnelle en ETA.

Admission à l'AVIQ pour les élèves domiciliés en région wallonne ou au VAPH (VDAB) pour les élèves domiciliés en région flamande.

Accompagnement de l'élève lors de la signature de son contrat de travail ou de son contrat d'adaptation professionnelle.

Mise en place, pour certains élèves, d'un bénévolat : travail en collaboration avec le service PUSH ou les Services de participation par des activités collectives.

Information aux parents et/ou responsables sur la nécessité et les formalités à effectuer pour obtenir les allocations d'handicapés adultes (même si le jeune travaille) et sur l'importance de désigner un administrateur de biens si le jeune n'est pas autonome dans la gestion de son budget.

## **Favoriser leur insertion sociale et professionnelle**

- Service JEEP
- Service PUSH
- Asbl Transition et services d'accompagnement
- Service social d'Actiris
- SPF Sécurité Sociale
- Création d'un réseau pour des places de stage : Pony-City, maisons de repos, Créham
- ETA bruxelloises et parfois wallonnes
- Assistants sociaux des CPAS
- Educateurs des institutions
- Service PHARE
- Délégués SAJ

- Certaines entreprises classiques
- Mise en place d'une collaboration avec une éducatrice de cours de préparation à l'examen théorique du permis de conduire.

Collaboration avec les services JEEP, PUSH, l'ASBL Transition, rencontre de Mme Laurent du service social d'ACTIRIS. D'autres collaborations ont été mises en place : Mme Vancrombreucq pour l'agence intérim « Manpower », Pony-City, une maison de repos, certaines ETA, rencontre avec le SPF SÉCURITÉ SOCIALE DGPH, et bien entendu rencontre avec les différents intervenants lors de nos réunions entre référents coordinateurs.

Des partenariats ont été également mis en place avec les ETA sur Bruxelles et certaines ETA wallonne, les entreprises du marché de l'emploi ordinaire ainsi que les institutions de bénévolat. Cela grâce à la mise en place d'une relation de confiance avec les responsables de ces entreprises (Direction, assistants sociaux, moniteurs, entrepreneurs, etc...)

## **Préparation à la transition de l'école au monde du travail**

- Généralisation de la participation à des stages
- Aide à la réalisation des CV et lettres de motivation
- Contacts avec la famille
- Mise en place d'un réseau d'aide à l'emploi

Rencontre avec la famille, explication des différentes possibilités d'avenir, aide à l'élaboration de CV, visite d'une antenne ACTIRIS, réflexions à partir des rapports de stages, visite du salon des possibles.

Construction de leur CV et de lettres de motivation types.

Informations et responsabilisation sur le passage du statut d'étudiant à celui de chercheur d'emploi.

Mobilisation du réseau de l'élève (parents, services d'accompagnement, assistants sociaux,...)

Multiplication des stages afin que le jeune s'adapte de mieux en mieux au monde du travail et sorte de l'école le mieux armé possible pour trouver un emploi. Les jeunes de la section type 2 forme 2 ne quittent pas l'école sans un emploi ou une convention de bénévolat.

Entretiens réguliers avec les élèves sur leur vécu lors des stages : difficultés ressenties, pratique du métier, projection dans l'avenir dans ce métier ou un autre ....

Accompagnement dans la finalisation du projet professionnel (démarches administratives, contact avec la famille et/ou les responsables, contact avec l'entreprise engageante, suivi lors des premiers mois d'engagement)

## **Concertation avec les divers acteurs de formation de ces jeunes et l'articulation entre la formation scolaire et le placement en entreprise**

- Création du module ETA
- Concertation et réunions de coordination avec les professeurs

- Concertation et réunions de coordination avec les chefs d'atelier
- Concertation et réunions de coordination avec l'équipe paramédicale
- Relation avec les maîtres de stage
- Mise en place d'une collaboration avec une éducatrice de cours de préparation à l'examen théorique du permis de conduire

La création du projet « module ETA » dans le cadre du Projet Transition Insertion 2020 s'est agrandi en devenant un projet d'école avec la création de 6 modules pour le type 2 qui correspondront plus à la réalité du monde du travail/ volontariat.

Concertation régulière avec les professeurs de pratique professionnelle et les chefs d'atelier lors des conseils de classe afin de trouver des stages adaptés aux besoins de chaque jeune (travail en équipe, travail individuel, petite structure, grande structure, rythme du stage, etc...)

Réunions de coordination avec les chefs d'atelier.

Concertation avec les maîtres de stage.

Feed-back auprès des professeurs de pratique professionnelle et des chefs d'atelier, des demandes de maîtres de stage en terme de formation pratique et de savoir être.

Concertation avec le professeur de cours généraux pour l'élaboration des CV et lettres de motivation. Le professeur de cours généraux travaille par dossier afin d'aider le jeune dans la prise en charge de sa vie future : ex : dossier banque, dossier mutuelle, dossier gestion de budget, dossier recherche de logement, location .....

Mise en place en collaboration avec une éducatrice de cours de préparation à l'examen théorique du permis de conduire, avec présentation de l'examen fin juin. Accompagnement du groupe à la session d'examen.

## **Collaboration avec les autres référents-coordonateurs et les partenaires du projet**

- Réunions mensuelles avec les autres référents-coordonateurs de Bruxelles

Durant ces moments dédiés aux référents, plusieurs thématiques ont été abordées : l'avancement du projet au sein de chaque école, freins et facilitateurs, réflexion sur les difficultés rencontrées et partage des contacts utiles. Le chapitre 15 est dédié à ces réunions.

## **Difficultés/facilités rencontrées**

## Difficultés

- Places en ETA pas toujours attribuées au bon public cible
- Au cas par cas dans les écoles :
  - Problème de place dans les locaux
  - L'agenda fixé n'est pas toujours tenable en pratique
  - En début de projet, le nouveau rôle du référent-coordonateur pouvait être mal perçu par les collègues
  - Arriver à garder le contact avec les sortants
  - Les groupes d'élèves pris en charge dans le projet n'ont pas tous la même problématique
  - Ils ne sont pas toujours intéressés de trouver un emploi dans leur filière : augmente la difficulté de recherche d'emploi
  - Manque/refus de communication de certains professeurs,
  - Plusieurs services devant être des partenaires sont en réalité quasiment inaccessibles, partenariat qui s'arrête car problème de sous-effectif de leur part (PUSH),
  - Manque de clarté/visibilité entre les différents services qui pourraient être partenaires.

## Facilités

- Très bonne équipe de référents-coordonateurs
- Aucun intervenant contacté ne refuse une rencontre, beaucoup de motivation générale
- Les élèves du projet ont déjà de bonnes perspectives pour l'année prochaine
- Bonne coopération avec les coordinateurs wallons
- Ordonnance bruxelloise pour l'emploi des PH dans les administrations communales bruxelloises : quota de 2,5% (direct ou indirect)
- Contacts privilégiés avec les ETA
- Soutien de la direction, liberté d'action, aide et disponibilité de la coordinatrice
- Engouement de certains professeurs pour le projet (dont la réalisation des différents modules en travail d'équipe au type 2)

## LES COMITES

### Comité d'accompagnement

La mission du comité d'accompagnement est d'assurer la bonne mise en œuvre du suivi opérationnel des projets « Transition/Insertion 2020 » sur l'ensemble de la Fédération Wallonie- Bruxelles.

Il est composé :

- D'un représentant du Ministre de l'Enseignement obligatoire
- Du coordonateur et des membres du bureau exécutif du CCGPE DGEO
- Des représentants des réseaux d'enseignement impliqués dans le projet
- D'un représentant de l'administration fonctionnelle concernée (Direction des Affaires générales et de l'Enseignement Spécialisé)
- D'un représentant de l'AViQ
- D'un représentant de PHARE
- D'un représentant de l'EWETA
- D'un représentant de la FEBRAP
- D'un représentant du FOREM
- D'un représentant d'ACTIRIS
- D'un représentant de l'Agence FSE

Le comité d'accompagnement se réunit au minimum deux fois par an pour évaluer les progrès réalisés pour atteindre les objectifs, analyser les rapports annuels d'activités, identifier et solutionner les éventuels problèmes et pour soumettre au Gouvernement de la Communauté française les éventuelles modifications de fonds jugées nécessaires pour atteindre les objectifs.

Ces réunions ont lieu généralement à la fin du premier trimestre et milieu du dernier.

### Comité de suivi local

Le comité de suivi local est le lieu privilégié de réflexion et de rencontre des directions des établissements scolaires impliqués dans le projet et des différents partenaires dont l'action se situe dans le champ de l'insertion socio-professionnelle.

Ce comité se réunit au minimum trois fois par an.

Outre le fait de pointer les difficultés et les facilités de la mise en place du projet au sein des établissements scolaires, les réunions de comité de suivi local permettent de diffuser l'information et les résultats auprès des directions des écoles et des partenaires directement impliqués dans l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

Lors de ces réunions, il se dégage régulièrement des pistes d'actions pour faciliter le travail des référents-coordonateurs. De même, de nombreux partenaires suivant le projet se proposent pour venir expliquer leur action aux référents-coordonateurs en vue d'une meilleure coordination et dans un objectif d'efficacité optimal.

## Comité pédagogique

Le comité d'accompagnement pédagogique assure le suivi et le bon déroulement du projet au travers de réunions mensuelles (7 fois pour 2016) réunissant les référents-coordonateurs et les coordinateurs pédagogiques.

Lors de ces réunions, les objectifs des coordinateurs pédagogiques sont principalement de :

- Proposer aux référents-coordonateurs des informations régulières concernant l'évolution du projet « Transition/Insertion ».
- Donner des informations utiles concernant les aspects plus administratifs du projet aux référents-coordonateurs (principalement pour les écoles entrantes).
- Suivre des cas particuliers exposés et rechercher des solutions.
- Apporter des « outils » méthodologiques.
- Inviter des partenaires de l'insertion socioprofessionnelle en vue de donner une information précise sur des sujets variés.
- Favoriser les échanges des « bonnes pratiques » et la mixité des réseaux.

Les coordinateurs-pédagogiques sont aussi le relais avec le CCGPE, l'EWETA et les directions d'écoles ainsi qu'avec les différents partenaires.

Ils sont chargés de la rédaction du rapport annuel et mettent tout en œuvre pour assurer la publicité du projet.

Ils participent à différents groupes de travail, colloques, ...

## Intervenants

Février 2016 : Service Push

Mars 2016: Transition ASBL/ASAH ; SPF Sécurité Sociale, DGPH

Avril 2016: Jeunes Schaerbeekois au travail

Mai 2016 : Consultation sociale d'Actiris ; Projet JeepBxl

Septembre 2016 : SOS Jeunes ; JST (Jeunes Schaerbeekois au Travail)

Novembre 2016 : Idée53 ; Instance Bassin Enseignement Qualifiant Formation Emploi

Décembre 2016 : Diversicom

## AUTRES REUNIONS

24 mai : L'équipe des référents-coordonateurs de Bruxelles se joint au comité de suivi pédagogique wallon. Présentation d'un projet –phare.

13 septembre : Réunion avec Mme Cliquart et Mme Lambion pour intégration de la nouvelle école

10 octobre : Réunion entre les gestionnaires de dossier de la FWB et les référents-coordonateurs

25 octobre : Réunion à l'école Saints Jean et Nicolas pour la mise en route du cours d'ETA

09 décembre : Réunion technique pour le remplissage des fichiers stagiaires



12 décembre : Réunion entre les chefs d'ateliers des 3 écoles possédant une section Construction et la Confédération Construction de Bruxelles.

## **Annexe 1 : Indicateurs**

## Critères

## Indicateurs

**F2**
**F3**

<b>Insertion socioprofessionnelle</b>	Travail et formation en milieu ordinaire	Contrat de travail à durée indéterminée	10	10
		Contrat de travail à durée déterminée	10	10
		Contrat de travail en INTERIM d'une durée minimum d'un mois	10	9
		CAP AViQ en milieu ordinaire	10	9
		Contrat de travail en E.I – SFS	10	10
		Formation + PFI FOREM	10	10
		Formations professionnelles : IFAPME, CISP, CFISPA,...	10	9
		Stage découverte après école	4	
		Stage Transition FOREM	10	10
	Travail et formation en milieu adapté	Contrat de travail en ETA	10	8
		Convention CAP en ETA	10	8
		Convention d'Activités Citoyennes (en milieu ordinaire avec encadrement) / Convention de volontariat	10	5
	Recherche active d'emploi	avec accompagnement		4
<b>Poursuite formation au niveau supérieur</b>	Formation hors spécialisé	Qualification et ensuite orientation dans l'ordinaire ou en Promotion Sociale		8
		Poursuite d'une formation en alternance (CEFA, CFISPA, IFAPME ou EFT)		8
<b>Poursuite formation au même niveau</b>	Formation dans le spécialisé	Qualification et poursuite d'une autre formation dans la même école		8
		Poursuite d'une formation autre que scolaire		5
		Réorientation au sein d'une autre école d'enseignement spécialisé	3	4
		Réorientation au sein de la même école, mais dans une autre Formation		6
		Poursuite de la précédente formation	3	4
		Poursuite d'une formation en alternance		8
<b>Insertion sociale (avec accompagnement)</b>	Socialisation institutionnelle	Capacité à se rendre au FOREM, aux agences locales emploi, à la mutuelle...	9	6
	Socialisation relationnelle	Capacité de s'intégrer dans une équipe et de communiquer efficacement	7	5
	Développement personnelle	Respect de l'hygiène personnelle, contrôle de soi... Capacité à vivre seul et à occuper son temps constructivement	4	4
	Prise en charge en structure d'accueil	Suivi par un service d'accompagnement, projets Transition-Utiles, projets 16-25, ou autre	8	5
		Intégration en SAJA, SRA, SLS... pour les formes 3, uniquement les types 4, 6 et 7	10	8
<b>Sortie médicale</b>		Prise en charge médicale de longue durée (y compris services santé mentale)	5	5
<b>Sortie neutre</b>		Inscription au FOREM	2	2
		Ouverture de droits au SPF	2	2

<b>Sortie négative</b>		Abandon ou sortie inconnue		1	1
------------------------	--	----------------------------	--	---	---